Comité d'Accompagnement de Yara Tertre S.A

PROCES-VERBAL

RÉUNION DU 01 OCTOBRE 2025

Présents :

Pour le groupe des riverains :

Madame Isabelle PHILIPPE, Riveraine - SIRAULT
Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Riverains – HAUTRAGE
Monsieur Guy LELOUX, Riverain - BAUDOUR

Pour le groupe de l'entreprise :

Monsieur Michel WARZEE, YARA Tertre S.A. Plant Manager – TERTRE
Madame Pérrine LEROY, YARA Tertre S.A. HESQ Management – TERTRE

Pour le groupe autorité(s) et administrations :

Monsieur Géry PRIMOSIG, SPW D.P.A. Mons - Directeur – Fonctionnaire Technique, Président
Madame Arielle LELEUX, ADMINISTRATION COMMUNALE, Secrétaire

Excusés :

Monsieur Jérémy BRICQ, ADMINISTRATION COMMUNALE ,Echevin
Madame Bénédicte MALBRECQ, ADMINISTRATION COMMUNALE Chef de Bureau – MONS
Madame Camille VERCRUYSSE, SPW - AWAC, JAMBES
Madame Aurore NICOLAS, DPA – Mons, attachée qualifiée

Premier point :
Accueil – présences, calendrier des réunions

Le président ouvre la séance et mentionne la/les personnes excusée(s) retenue(s) par d'autres obligations.

Le procès-verbal de la réunion du 14/05/2025 approuvé-définitif pourra être publié sur le site de la Ville.

Le calendrier 2026 des prochaines réunions du comité d'accompagnement est établi comme suit :

- **Le mercredi 20 mai 2026 à 18h00** à la **maison de la citoyenneté à Baudour**.
- **Le mercredi 07 octobre 2026 à 18h00** à la **maison de la citoyenneté à Baudour**

L'ordre du jour de la réunion du 01/10/2025 sera donc le suivant :

1. Accueil : présences, communications, calendrier des réunions 2026 ;
2. Mise aux normes environnementales (cfr tableau -planning & échéances)

- BRUIT : Reporting – Evolution et réalisation des travaux d'assainissement selon le plan d'actions approuvés par les autorités (31/12/2026) / *études / projet de réduction des émissions sonores*.
- RAM : *Suivi des unités de stockage et de chargement d'ANC (31/12/2024) / Installations de remplacement – construction (dernières nouvelles)*
- AIR -> projet DeNox (Standby)
- EAU : / (cfr. CSE –>Société TREVI, gestionnaire de la STEP mutualisé).

3. Fonctionnement, prochain ordre du jour ;
4. Divers

Deuxième point:
<u>Mise aux normes environnementales ;</u>

Présentation de YARA des aspects environnementaux (voir tableau ci-annexé)
Cette présentation est mise à disposition à l'attention exclusive des membres du comité.

- Concernant le volet « air » le projet est suspendu.
- Concernant le volet « eau », celui-ci est clôturé, la STEP est gérée par la société TREVI, l'inauguration officielle a eu lieu avec les riverains et les officiels.
- Concernant le volet « bruit », pour rappel, les silencieux ont été installés au niveau de l'unité ammoniac en 2023 et 2024, au niveau de la granulation file 2 en décembre 2024 et la granulation file 1 sera équipée en novembre 2025.

Uhde 2 est en arrêt maintenance
Le 23 octobre : arrêt de l'unité ammoniac
Uhde 3 : acide nitrique : arrêt prévu en 2026.

M. Leloux rappelle quand période « nuit », le nombre de décibel passera de 50 dB à 45 dB après la dérogation accordée.

M. Primosig précise que c'est pour cela que l'administration a demandé une étude technico-économique, le but de cette étude étant de déterminer le nombre de décibels pouvant être atteints.

Yara précise que des mesures de bruits seront effectuées lors du 1er trimestre 2026.

M. Pottiez souhaite que les points de mesures bruit soient élargis.

M. Primosig rappelle que les points de mesures imposés par le SPW- cellule bruit sont repris dans le permis car ce sont les plus représentatifs, les plus impactant et désignés par des spécialistes en bruit.

Yara : un contact sera pris avec Mr Pottiez au moment opportun pour une mesure d'un point en interne, plus à l'ouest et ce à titre d'information.

M. Primosig précise que les mesures de bruit pour Uhde 2 n'étaient pas demandées dans l'étude technico-économique.

Yara : concernant le « Sol », l'assainissement est prévu par phases et sur 5 ans

M. Leloux demande si un « panache » = zone polluée sur le site ?

Yara : la façon d'assainir est différente selon les « panaches » ou les différentes zones. Pour les phases I et II, le site sera en activité et pour la phase II, la date n'est pas fixée.

Yara précise que toutes les phases ont été provisionnées.

M. Primosig précise que le plan d'assainissement a été envoyé à la DAS – SPW Namur.

M. Leloux souhaite connaître l'assainissement sur l'ensemble du zoning, en plus de l'assainissement de la Spaque (ex Carbochimique) ; quid du site des colorants ?

Ville – Spw : L'ancien site de Yorkshire (site des colorants) a été assainit par la société Wanty, notamment là où se trouvent les panneaux solaires sauf pour la nappe phréatique.

Yara précise qu'au niveau de sa propriété des piézomètres ont été installés, ils mesurent notamment le niveau de la nappe et sa composition.

M. Pottiez demande à quel rythme se font les contrôles de la pollution de la nappe au niveau du zoning.

M. Primosig estime que cette question doit être posée à Monsieur Lebrun au niveau du SPW-Eaux souterraines et rappelle que celui-ci était venu à la commission faire une présentation. Avec la cyberattaque, certains sites du SPW ne sont pas encore accessibles.

Mme Philippe demande : quels sont les délais d'assainissement ?

Yara : les délais seront imposés par le permis

Mme Philippe souhaite connaître le type de pollution principale ?

Yara : la pollution localisée au niveau du site de Tertre est principalement des huiles et des organochlorés, la liste complète se trouvera dans le plan d'assainissement.

Mme Philippe souhaite connaître l'impact du charroi camions de la société ?

M. Primosig explique qu'une demande de permis est en cours pour un charroi supplémentaire de wagons d'ammoniac.

Yara précise que proportionnellement le nombre de camions devrait diminuer, Yara utilise également la voie d'eau.

M. Leloux signale que la mobilité sera améliorée avec les travaux d'élargissement du canal en cours actuellement.

Pour la prochaine réunion, une présentation sera faite pour la comparaison voie d'eau/wagons/routes.

M. Pottiez souhaite savoir si le démantèlement du reforming est planifié financièrement.

Yara : le démantèlement est estimé financièrement, de plus celui-ci sera valorisé. Cela prendra du temps car il faudra tout mettre en sécurité et ce par des entreprises spécialisées.

M. Pottiez souhaite connaître l'impact de la fermeture de Dow-Polyol sur le reste du zoning.

Yara : Dow-Polyol était client en vapeur auprès de la société Yara.

Troisième point:
<u>Fonctionnement, prochain ordre du jour ;</u>

L'ordre du jour de la réunion du 20 mai 2026 sera donc le suivant :

1. Accueil : présences, communications, calendrier des réunions ;
2. Mise aux normes environnementales (cfr tableau -planning & échéances)
   - BRUIT : Reporting – Evolution et réalisation des travaux d'assainissement selon le plan d'actions approuvés par les autorités (31/12/2026) / *études / projet de réduction des émissions sonores*.
   - RAM : Installations de remplacement – construction (dernières nouvelles)
   - AIR : projet DeNox (Standby)
   - SOL : plan d'assainissement
   - CHARROI : point sur les différents modes de transports de la société.
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour ;
4. Divers

Les points complémentaires doivent parvenir au président et au secrétariat un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Quatrième point:
<u>Divers</u>

Néant

Le président clôture la séance et remercie l'ensemble des participants.